

## Soutien de la CPME Manche au projet de voie rapide Granville - Avranches

Au nom de la CPME Manche, représentant les petites et moyennes entreprises de notre département, je tiens à exprimer tout notre soutien à l'achèvement de la liaison rapide entre Granville et Avranches.

Ce projet, attendu depuis plusieurs décennies, revêt une importance capitale pour l'avenir économique et social du Sud-Manche.

### Un enjeu économique majeur.

Le Sud-Manche regroupe un tissu dense de PME, artisans et commerces qui contribuent fortement à l'activité et à l'emploi local. Or, l'absence d'une voie rapide adaptée constitue un frein réel : difficultés de recrutement accentuées par les temps de trajet, retards de livraison ou d'intervention, perte de compétitivité face à d'autres territoires mieux desservis. La croissance et l'attractivité de nos entreprises dépendent directement de cette infrastructure.

### Un levier pour la croissance et l'attractivité.

Dans un contexte de développement démographique et touristique, la fluidité de la circulation entre Granville et Avranches est une condition essentielle pour soutenir l'installation de nouvelles activités, l'accueil de populations actives et la valorisation de nos atouts littoraux et patrimoniaux. Une voie rapide contribuera à renforcer l'équilibre territorial entre littoral et arrière-pays, au bénéfice de l'ensemble de la Normandie.

### Un impératif de sécurité routière.

Aujourd'hui, la saturation de l'axe actuel engendre des risques accrus pour les usagers et une vie difficile pour les riverains. Pour nos entreprises, dont beaucoup dépendent des déplacements de leurs salariés et de leurs clients, la sécurité est une priorité. Une voie rapide adaptée réduira significativement les accidents et facilitera par ailleurs l'accès rapide aux services hospitaliers, élément déterminant pour nos territoires.

En résumé, cette infrastructure n'est pas un confort mais une **nécessité stratégique** pour accompagner le développement des entreprises, sécuriser les mobilités et assurer une croissance équilibrée du Sud-Manche.

La CPME Manche appelle donc de ses vœux l'achèvement de ce chantier, et souhaite que l'État et le Département puissent trouver les moyens d'en assurer la réalisation dans les meilleurs délais.



**Le 29 Aout 2025**

**Denis Lot**

Président CPME Manche

## CONFEDERATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES COMMERCE - INDUSTRIE - SERVICE - ARTISANAT

### BUREAU DE CAEN

31, espace Jean Mantelet  
Bd de l'Espérance  
14123 Cormelles le Royal  
02 31 86 22 21  
[contact@cpmenormandie.fr](mailto:contact@cpmenormandie.fr)

### BUREAU DE ROUEN

125 avenue Edmund Halley  
Cap Madrillet  
76800 St Etienne du Rouvray  
02 35 98 26 07  
[contact@cpmenormandie.fr](mailto:contact@cpmenormandie.fr)

### BUREAU DU HAVRE

Le Village  
85, bd de Strasbourg  
76600 Le Havre  
07 87 37 87 92  
[contact@cpmenormandie.fr](mailto:contact@cpmenormandie.fr)